22 (n° departement) CALLAC (commune)

KERVELLAN (lieu-dit) 0415 (adresse)

GUINGAMP (arrondissement) CALLAC (canton)

(édifice ou ensemble contenant)

PRESBYTERE (dénomination et titre de l'oeuvre)

IA00003871

Coordonnées. LAMBERT1 X = 17390 Y = 09580

Cadastre année : section : parcelle :

année : 1968 section : C4 parcelle : 994

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle : ACTUELLEMENT FERME

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: EN ECART

PARTIES_CONSTITUANTES: PUITS,PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 2)COUVERTURE: ARDOISE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS

ESCALIERS: ESCALIER INTERIEUR

HISTORIQUE_ET_CONCLUSIONS: PORTE UNE DATE INCERTAINE 1659;TRES RESTAURE EN 1833;HANGAR DATE 1816

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S)

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La date de 1659 rappelle peut-être la première campagne de construction.

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D ' AFFECTATION

Ce sont les réparations importantes de 1833 qui donne à la façade son aspect actuel (Cf. A. D. Côtes du Nord 10 V 26).

(Cf. Annexe).

Le 29 novembre 1845, le maire de Callac répondait à une enquête du ministère des cultes précise que le presbytère a été entièrement reconstruit il y a quelques années (Cf. ibid).

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSTION D'ENSEMBLE

(Cf. Plan-masse)

Le Presbytère est actuellement utilisé comme ferme.

Les bâtiments sont dispersés dans une cour comportant deux accès principaux au Sud et à l'Ouest.

La maison d'habitation est comprise dans un alignement de trois bâtiments mitoyens au Nord de la cour, et orientés au Sud ; la maison d'habitation occupe la partie Est de cet alignement ; deux étables à l'Est.

Abreuvoirs et puits à droite de l'accès Ouest (Cf. Sous-dossier)

Portail au Sud (Cf. Sous-dossier).

Au milieu de la cour une porcherie et une buanderie.

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Petit appareil irrégulier de granit ; encadrements d'ouvertures et chaînages d'angle sont en gros appareil ; l'appareil des façades antérieures est plus soigné.

Couverture en ardoise.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES

Trois bâtiments mitoyens, de plan rectangulaire, en alignement sur la façade postérieure, avec décrochement en façade antérieure ; un niveau plus un comble à surcroît.

A l'Est maison d'habitation, au centre une étable, à l'Ouest une étable (Cf. Plan-masse).

Chaque bâtiment a son toit indépendant.

Les aménagements intérieurs sont modernes.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Sud

(Cf. Photo n° 1)

maison d'habitation

Une porte et deux fenêtres rectangulaires ; le linteau de la fenêtre Est est orné d'un calice sculpté en bas-relief et porte une date gravée à l'envers 9 2 ◗ 1 ; lire 1659.

étable centrale

Une porte et une petite fenêtre chanfreinée.

étable Ouest

Une porte rectangulaire chanfreinée, obturée à mi-hauteur ; une petite fenêtre très étroite à arc en plein cintre, chanfreinée ; une porte en plein cintre à deux claveaux, chanfreinée ; une fenêtre rectangulaire chanfreinée qui a été élargie, le chanfrein du linteau donnant la largeur primitive. Une gerbière ouvre sur le comble.

Façade Nord

Façade aveugle ; une porte obturée à l'Est.

Façades latérales

Murs-pignons aveugles ; four à pain contre le pignon Est.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Toit

Toit à deux ressauts sur chaque bâtiment. Souche de cheminée sur le pignon Est.

Charpente

Maison d'habitation

Quatre fermes ; les arbalétriers croisés sous le faîtage reposent sur des sablières ; les entraits retroussés sont embrèvés et chevillés dans les arbalétriers.

étables

Charpentes identiques.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Les trois bâtiments ne communiquent pas entre eux ; tous les aménagements intérieurs sont récents.

III - NOTE DE SYNTHESE

./.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites

A. D. Côtes du Nord - Série H. Carton 2 - Extrait du cahier de délibération de la Trève de Botmel, du 27 mai 1787 - Mention de la maison du curé avec une crèche et deux jardins en dépendant.

A. D. Côtes du Nord - Série V. 10 V 26 - Etat estimatif des réparations à faire à la maison presbytérale en 1833. Reconstruction de la

cage d'escalier qui tombe en ruines.

Acte de vente de l'ancien presbytère du 20 mai 1885.

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

./.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

./.

V - ANNEXE

Extraits du rapport estimatif des réparations à faire au presbytère de Botmel, dressé par Bothomel entrepreneur en septembre 1833.

"La longère du midi sur la cour est dans un tel état de vétusté qu'elle menace ruine et qu'il faudra la reconstruire entièrement ; en la reconstruisant il faudra y pratiquer des ouvertures de 0,90 m de largeur sur 1,60 m de hauteur ; celles qui existent maintenant n'ont que un mètre de hauteur et 0,30 m de largeur...

Il faudra démolir entièrement le pignon de refend depuis

les fondements jusqu'au haut bout de l'aiguille.

Dans le pignon du levant il n'y a qu'une cheminée au premier étage il faudra en percer une pour le rez-de-chaussée ce qui ne peut se faire sans grandes dégradations... "

N ↑

Kervéloff.

en Callac

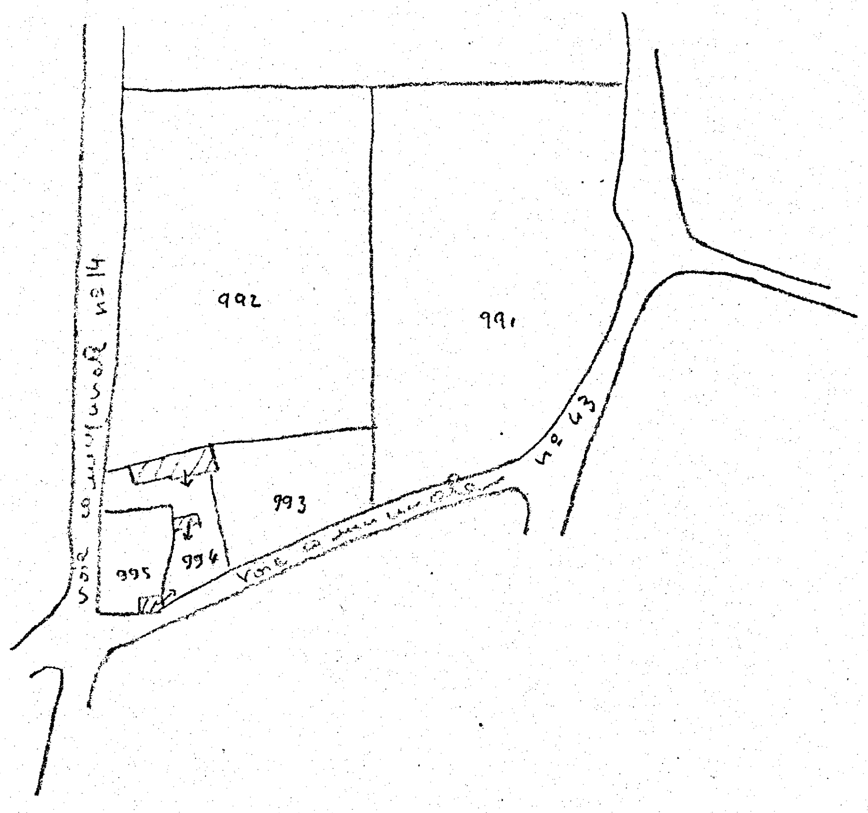

1968

C4

1/2500

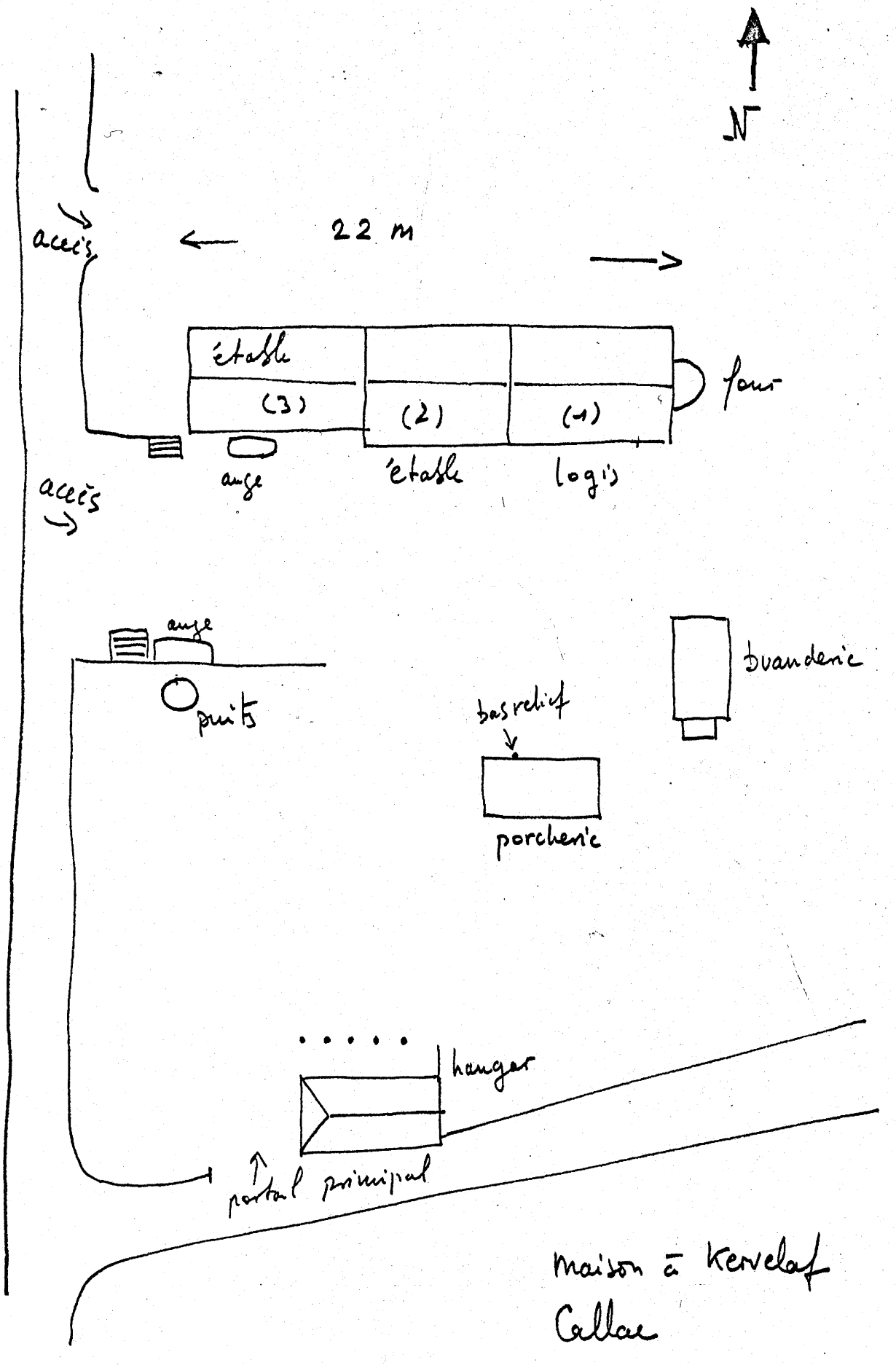

maison à Kervelaf
Callac

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1 - Vue d'ensemble des bâtiments 68.22.I829 V

2 - Portail d'entrée 68.22.I830 V

3 - Puits 68.22.I827 V

4 - Abreuvoir 68.22.I828 V

5 - Porcherie : détail du personnage sculpté 7I.22.270 V

CALLAC 22

KERVELAF - Ferme

Vue d'ensemble des Bâtiments

Cliché DAGORN

68.22.I829 V

CALLAC 22

KERVELAF - Ferme

Abreuvoir

Cliché DAGORN

68.22.I828 V

22 CALLAC KERVELAF

MAISON 35.01

PORTAIL 38.02

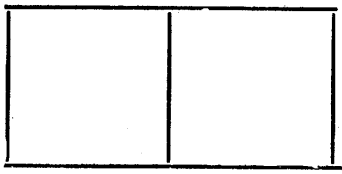

LOCALISATION : KERVELAF

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 11- 1970

Par J.P. DUCOURET Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Le portail Sud et le hangar

(Cf. Photo nº 2)

Le portail

Il est constitué d'un bloc monolithe de granit reposant à l'Est sur l'angle du hangar, à l'Ouest sur un mur.

Le hangar

Le hangar, rectangulaire, divisé par un mur de refend, couvert d'un toit à croupe, porte une pierre datée 1816.

CALLAC 22

KERVELAF - Ferme

Portail d'entrée

Cliché DAGORN

68.22.I830 V

22 CALLAC KERVELAF
MAISON 35.01

PUITS 38.09

LOCALISATION : KERVELAF

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le II- 1970

Par J.P. DUCOURET Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Le Puits

(Cf. photo n° 3, 4).

C'est un ensemble puits-abreuvoir qui est situé au Sud-Ouest des bâtiments habités ; à l'intérieur de l'enclos.

1) Le puits circulaire est en appareil de granit assez grand. La margelle est composée de quatre blocs taillés en léger surplomb sur leur base.

Diamètre du puits : 1,10 m
Largeur de la margelle : 0,30 m
Hauteur : o, 60 m

Deux piedroits monolithes rectangulaires reposent sur cette margelle ; leur base est plus large que le sommet :

Hauteur : 0,55 m
Largeur au sommet : 0,20 m
Largeur à la base : 0,29 m

Ces deux supports sont recouverts d'une dalle monolithe, taillée en bâtière.

Longueur : 1,50m

2) Au Nord, contre le puits, à hauteur de margelle est appliquée une auge semi-circulaire monolithe :

Diamètre : 0,75 m
Hauteur : 0,63 m

Cette auge est percée, dans sa partie Nord, d'un trou communiquant avec un égoût creusé dans un bloc de granit :

Longueur : 0,60m

L'eau versée dans l'auge se déverse dans un réservoir de granit monolithe :

Longueur : 2,30 m
Largeur : 0,69 m

3) Sur l'égoût, repose une dalle de granit soutenue par des blocs monolithes verticaux, à droite et à gauche :

Dalle : longueur : 2,30 m
hauteur : 0,42 m

Blocs verticaux : Hauteur : 0,55 m

Au Nord-Ouest, un de ces supports sert également d'appui à un échalier de granit :

Hauteur : 0,56 m
Largeur : 0,75 m

auquel on accède par deux marches.

CALLAC 22

KERVELAF - Ferme

Puits

Cliché DAGORN

68.22.I827 V

22 CALLAC KERVELAF
MAISON 35.01

Bas relief 43.01

Personnage

LOCALISATION : Kervelaf

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : porcherie, mur Nord.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le II- 1970

Par J.P. DUCOURET Qualité Rédacteur

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Porcherie : personnage en bas-relief

(Cf. Photo nº 5)

Sur la façade Nord de la porcherie, un petit personnage et sculpté en bas-relief ; une femme aux cheveux longs portant une sorte de béret, le bras replié sur la poitrine, le bas de la robe suggéré par un léger renflement. Sculpture très sommaire.

CALLAC 22

MAISON A KERVELAF

Porcherie : détail d'un personnage sculpté

Cliché ARTUR

7I.22.270 V